BULLETIN D'INFORMATION N°30 COVID-19

Vendredi 7 août à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement

Le dénombrement des cas intègre les données de Santé publique France qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par l'ensemble des laboratoires publics ainsi que les laboratoires privés.

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Les dernières données sanitaires confirment que le virus circule toujours. Depuis le 10 juillet 2020 les indicateurs de surveillance suivis quotidiennement au niveau régional montrent une augmentation du nombre de cas testés positif au Covid-19.
Par rapport au 31 juillet 2020, la Bretagne enregistre **373 cas supplémentaires**.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **4183** (**+373** depuis vendredi 31/07/2020) ainsi répartis :
- 1265 personnes résidant en Ille-et-Vilaine,
- 897 personnes résidant dans le Finistère,
- 842 personnes résidant dans le Morbihan,
- 794 personnes résidant dans les Côtes d'Armor,

auxquelles s'ajoutent :
- 280 personnes ne résidant pas en Bretagne
- 105 personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

POUR S'INFORMER

0800 130 000
Numéro vert national appel gratuit, 7j/7 24h/24

→ **Hotline du rectorat réservée aux personnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire** (de 8 à 12h et de 14h à 17h) **: 02 23 21 73 50**

→ **Pour les arrêts de travail :**
www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires
- **www.gouvernement.fr/info-coronavirus**
- **www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus**
- **www.bretagne.ars.sante.fr**

BULLETIN D'INFORMATION N°30 COVID-19

Vendredi 7 août à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement

Agence Régionale de Santé Bretagne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :
- 7 en service de réanimation
- 55 autres modes d'hospitalisation
- 1 310 retours à domicile
- 267 décès (35 à 100 ans) à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières

Les données détaillées par département se trouvent en annexe

Point de situation EHPAD :
- 87 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas testé PCR confirmé positif
- 65 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD

POINT DE SITUATION CAMPAGNE DE TESTS PCR

Depuis le 4 mai 2020, **170 616 tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont **16 530** du lundi 3 au jeudi 6 août**.** Ils se répartissent :

- **3721** tests PCR dans le Morbihan ;
- **6 034** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **3271** tests PCR dans le Finistère ;
- **3504** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

A noter un taux de positivité de 1,5% du 3 au 6 août 2020 (contre 1% sur la semaine du 27 juillet au 2 août 2020).

COVID-19 : UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION A DESTINATION DES JEUNES

Dans le cadre de la période estivale et suite à une forte augmentation des personnes testées positives à la COVID-19 en Bretagne, **l'Agence Régionale de Santé Bretagne lance une campagne de communication auprès des 18-30 ans.**

A partir du lundi 10 août, trois visuels animés seront diffusés sur les réseaux sociaux autour de trois grands thèmes : l'apéro pique-nique, la plage (tournoi de beach-volley) et les soirées privées (soirée 20 ans). Ils seront émis 20 jours durant sur Facebook et Instagram et permettront de toucher a minima 610 000 bretons et bretonnes (soit une couverture de 80% de l'audience globale de ces réseaux). Le réseau social Snapchat complètera le dispositif, pour les 16-30 ans.

Objectif : sensibiliser les jeunes, souvent mobiles en période estivale et à l'activité sociale forte, à l'importance du respect des gestes barrières et de la distanciation physique. De nombreux porteurs du virus n'ont en effet pas de symptôme ou seulement des symptômes bénins. Nos comportements conditionnant l'évolution de l'épidémie, il est essentiel de continuer à appliquer les bons gestes au quotidien, y compris dans les lieux familiers et dans les lieux propices à la convivialité.

En savoir plus : www.bretagne.ars.sante.fr/covid-19-cet-ete-jadopte-les-bons-gestes







DEPISTAGE COVID-19 : DES POINTS DE PRELEVEMENTS MOBILES POUR ALLER A LA RENCONTRE DES HABITANTS

L'Agence Régionale de Santé Bretagne et les Préfectures de département organisent des campagnes de dépistage Covid-19 dans des points mobiles (camion). **Objectif : aller à la rencontre des habitants et les inciter à se faire tester.**

Véritable laboratoire itinérant, ce dispositif s'inscrit en cohérence avec la stratégie de déconfinement en apportant une nouvelle réponse de proximité pour les opérations de dépistages. Cette initiative a pour objectif également de marquer la permanence de la vigilance dans la gestion de l'épidémie.

7 camions seront progressivement mobilisés en Bretagne.

Les tests sont gratuits, ouverts. Ils sont réalisés **sans ordonnance** et **sans rendez-vous**. Les seules informations à communiquer seront les nom et prénom, date de naissance et numéro de sécurité sociale.

• Département du Morbihan

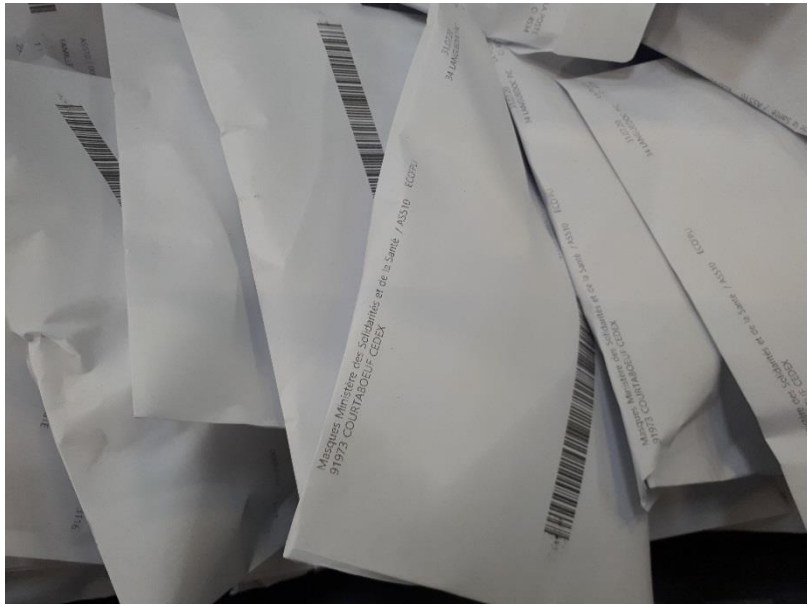
L'opération lancée ce mardi 4 août dans le Morbihan mobilise deux camions convertis pour l'occasion en espace de prélèvement intégrant les équipes du laboratoire de biologie médicale BIOLOR situé à Lorient et d'OCEALAB basé à Vannes. Le camion de Biocolor a sillonné cette semaine les villes de Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon et Plouharnel.
Les deux camions prendront le chemin d'autres communes dès la semaine prochaine.





FINISTERE : DISTRIBUTION MASSIVE DE MASQUES A DESTINATION DES PUBLICS PRECAIRES

Conformément à l'annonce d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, le 21 juillet dernier, une distribution massive de masques de protection individuelle contre la Covid-19 à l'attention de personnes en situation de précarité a débuté. L'opération en cours est menée par le ministère des Solidarités et de la Santé avec l'appui de La Poste.



En Bretagne, les facteurs se mobilisent pour assurer la distribution de près de 1 560 000 masques lavables. Près de 260 000 bénéficiaires bretons seront ainsi équipés.

Pour le département du Finistère, cela équivaut à l'envoi de 67 000 courriers, soit 402 000 masques délivrés.
La livraison des masques s'effectue directement dans les boîtes aux lettres des foyers concernés à **compter du mercredi 05 août et de manière échelonnée jusqu'au samedi 15 août.**

Cette opération, qui permet d'assurer **la protection des personnes ayant de faibles ressources**, est menée en cohérence avec le principe de solidarité qui a guidé la politique gouvernementale d'approvisionnement et de distribution d'équipements de protection individuelle dans le cadre de la crise sanitaire.

En savoir plus : www.bretagne.ars.sante.fr/finistere-distribution-massive-de-masques-de-protection-destination-de-publics-precaires

COVID-19 : UN PLAN D'ACTION POUR L'ILLE-ET-VILAINE

Alors que le virus circule toujours activement, un relâchement dans l'application des gestes barrières est observé, entraînant une augmentation du nombre de personnes testées positives au Covid-19 en Ille-et-Vilaine.
A cet égard, dans le cadre de la stratégie de contrôle de l'épidémie et au regard des mesures déjà prises, un plan d'actions départemental en sept axes est mis en place afin d'endiguer l'apparition de nouveaux foyers épidémiques et de casser localement les chaînes de transmission dans un contexte de période estivale.

Les 7 axes du plan d'action se déclinent de la manière suivante :

- **En concertation étroite avec les maires des communes concernées (Rennes, Saint-Malo, Cancale, Vitré), le port du masque sera rendu obligatoire, sur la voie publique, pour les personnes de onze ans et plus dans les lieux identifiés comme faisant l'objet d'une concentration importante de personnes** à compter du samedi 8 août et jusqu'au 31 août inclus ;

- **Le port du masque sera rendu obligatoire dans l'ensemble des marchés de plein air, des salons et foires en extérieur, des braderies et des brocantes du département** à compter du samedi 8 août 2020 et jusqu'au 31 août inclus ;

Le non-port du masque dans les espaces où celui-ci est obligatoire par décret ministériel ou arrêté préfectoral est puni d'une contravention de 135€, augmentée à 1500€ en cas de récidive, et jusqu'à 6 mois de prison et 3750€ d'amende en cas de quatre infractions en 30 jours.

- **Les jeunes feront l'objet d'une sensibilisation accrue au respect des gestes barrières** par le lancement d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux et par un rappel adressé aux exploitants de bars et restaurants ;

- **L'accès aux dispositifs de dépistage et les mesures de prévention seront renforcées pour l'ensemble de la population** par une amplification des capacités de prélèvement ainsi que des capacités d'analyse. Cela se fera notamment par la mise en place de trois camions mobiles à compter du lundi 10 août sur le département. Avec ces dispositions, la capacité hebdomadaire de prélèvements passera de 14 000 à 18 900. Si nécessaire, la préfecture pourra s'appuyer sur le SDIS et les associations de sécurité civile pour augmenter encore ces capacités ;

- **Les actions de prévention et de dépistage au sein des huit abattoirs du département feront l'objet d'un suivi soutenu** ;

- **Les populations vulnérables et précaires, notamment les personnes relevant du droit d'asile, feront l'objet d'un dépistage systématique** en lien avec les mairies et les structures d'hébergement collectif ;

- **Les rassemblements de plus de dix personnes sur la voie publique feront l'objet d'un suivi particulièrement attentif** voire d'interdictions lorsque cela sera justifié.

En fonction de l'évolution de la situation épidémiologique du département, l'ensemble de ces mesures pourra être complété ou renforcé, toujours en lien étroit avec les maires.



COVID-19 : INFORMATIONS TRADUITES POUR LES ETRANGERS

La direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN), en collaboration avec la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) et les autres directions de la direction générale des étrangers en France (DGEF), a souhaité créer une rubrique spécifique sur le site https://immigration.interieur.gouv.fr **pour aider les étrangers ne maîtrisant pas encore la langue française à comprendre les informations essentielles relatives à la crise sanitaire et au plan de déconfinement.**

Régulièrement mise à jour, cette page présente les règles et mesures mises en place dans les langues principalement parlées par les étrangers primo-arrivants et les demandeurs d'asile.

La rubrique existe aujourd'hui en neuf langues :

- français
- albanais
- anglais
- arabe
- dari
- géorgien
- mandarin
- pashto
- russe



Elle s'organise selon six thématiques :

- intégration
- santé
- aides et droits des étrangers
- vie quotidienne
- travail
- enfance
- scolarité

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



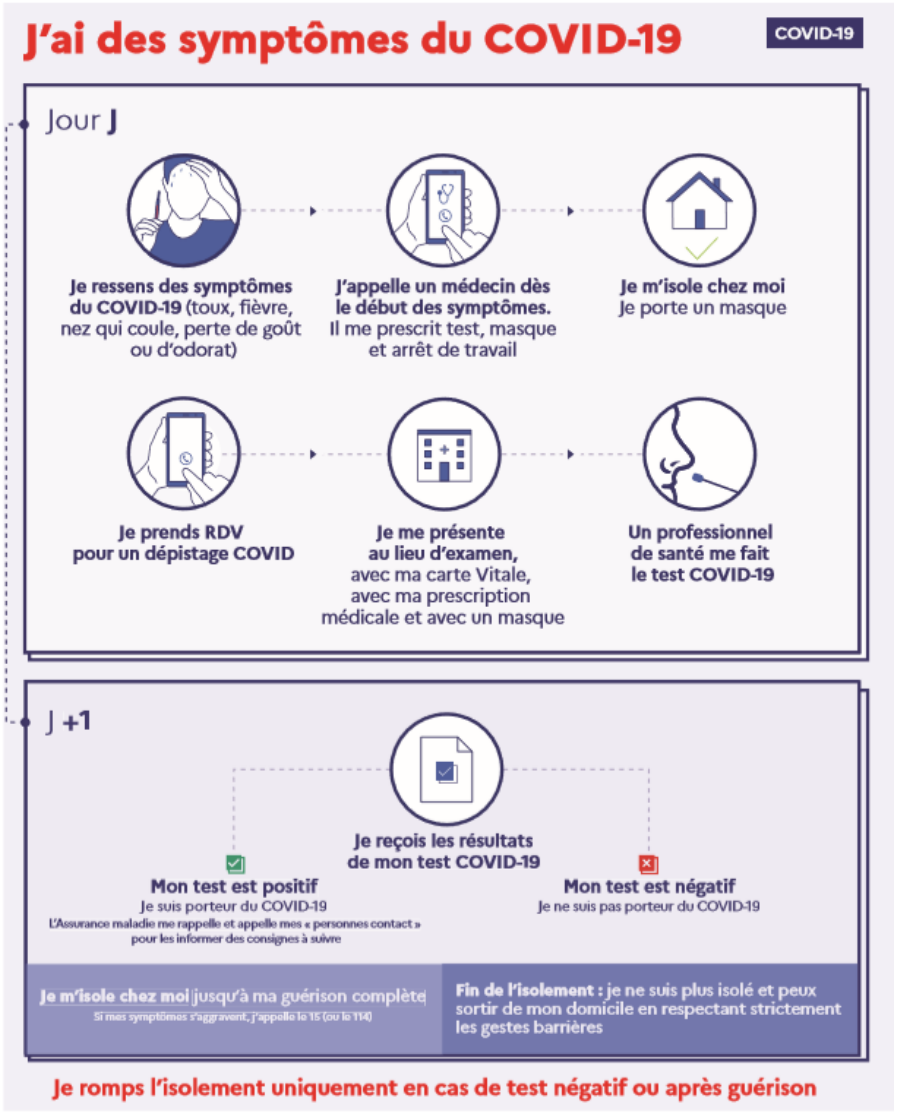
Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*



CORONAVIRUS : LE PORT DU MASQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France



POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. **Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19** (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau sociaux ARS Bretagne

Agence régionale de sante Bretagne

www.facebook.com/arsbretagne/

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr



Réseau sociaux préfecture Bretagne

Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine

@bretagnegouv

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



Annexe : données sanitaires par département

DONNEES SANITAIRES PAR DEPARTEMENT

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **6** en service de réanimation;
- **27** autres modes d'hospitalisation ;
- **473** retours à domicile ;
- **88** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **1** en service de réanimation;
- **19** autres modes d'hospitalisation ;
- **430** retours à domicile ;
- **96** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

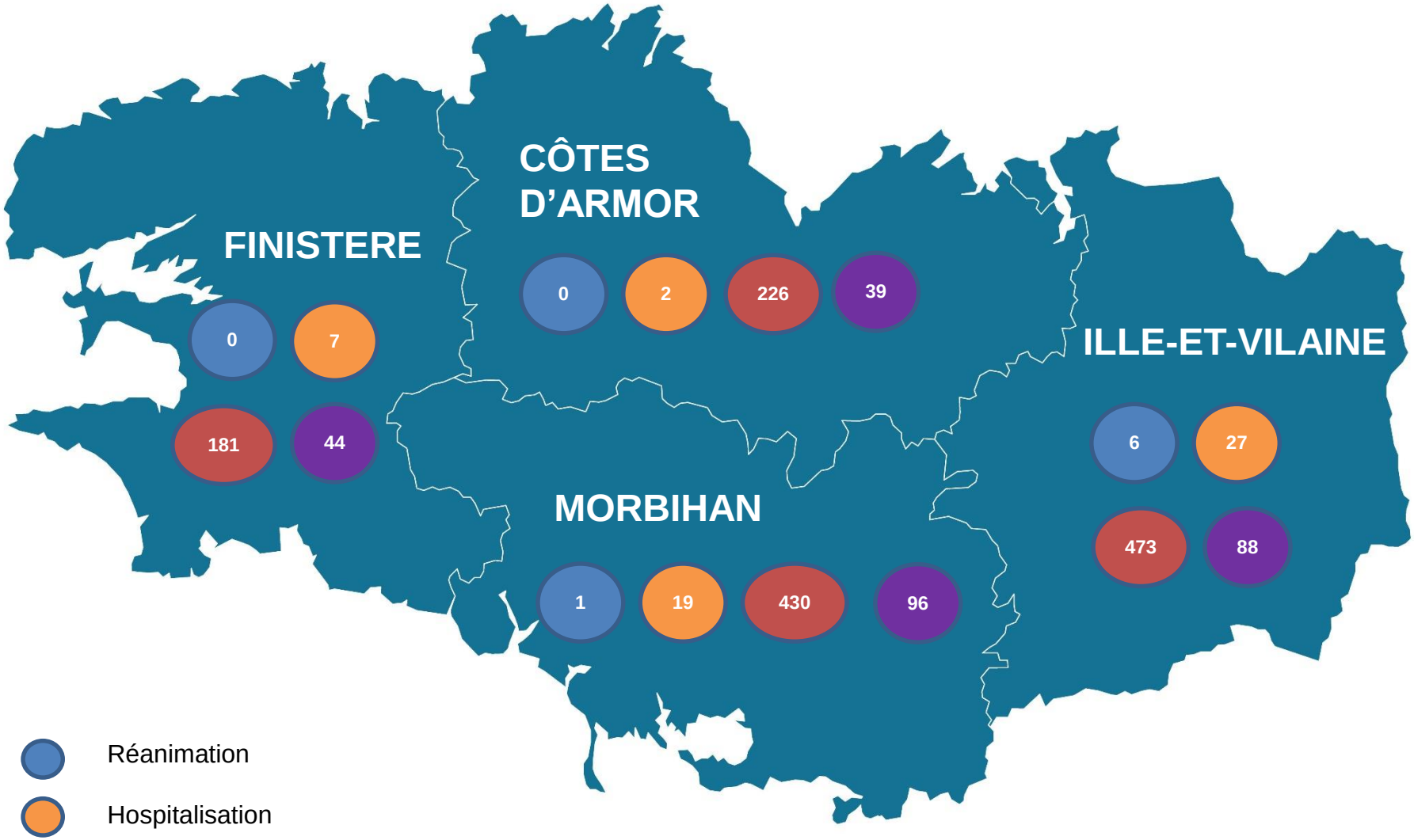
Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **0** en service de réanimation;
- **7** autres modes d'hospitalisation ;
- **181** retours à domicile ;
- **44** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Côte d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **0** en service de réanimation;
- **2** autres modes d'hospitalisation ;
- **226** retours à domicile ;
- **39** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

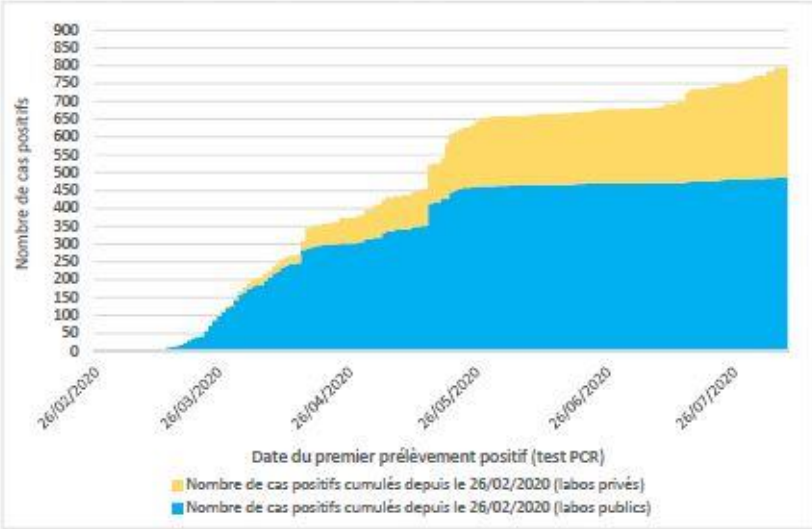

FINISTERE
0
7
181
44
CÔTES D'ARMOR
0
2
226
39
ILLE-ET-VILAINE
6
27
473
88
MORBIHAN
1
19
430
96
Réanimation
Hospitalisation
Retours à domicile
Décès à l'hôpital

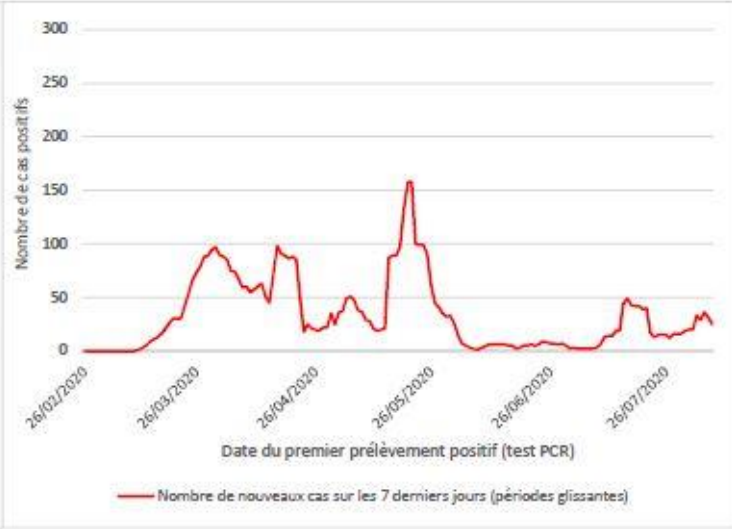
ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 07/08/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

COTES D'ARMOR

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés en Côtes-d'Armor





Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	457	57,6%
Hommes	336	42,3%
Non renseigné	*1*	*0,1%*
Total	**794**	**100,0%**

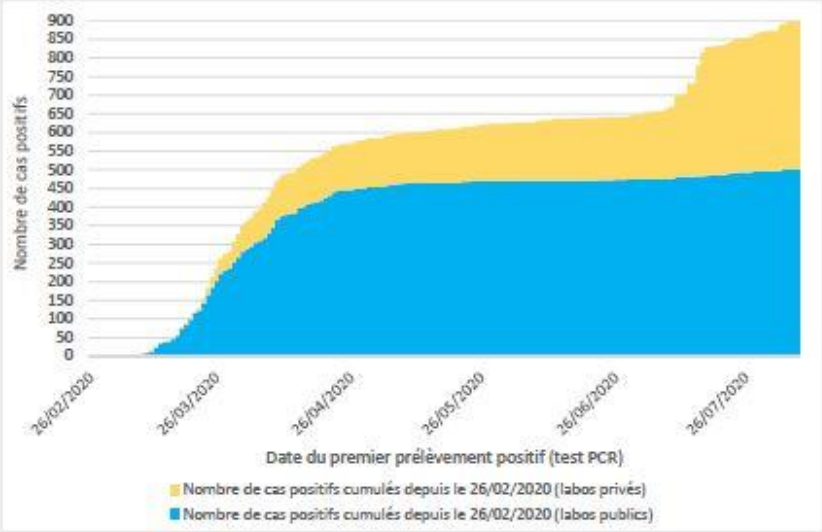
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	17	1,0%	16	0,7%	33	0,9%
De 18 à 39 ans	97	5,9%	108	5,0%	205	5,4%
De 40 à 64 ans	127	7,8%	173	8,0%	301	7,9%
De 65 à 74 ans	38	2,3%	32	1,5%	70	1,8%
75 ans ou plus	57	3,5%	127	5,9%	184	4,8%
Total	**336**	**20,6%**	**456**	**21,1%**	**793**	**20,9%**

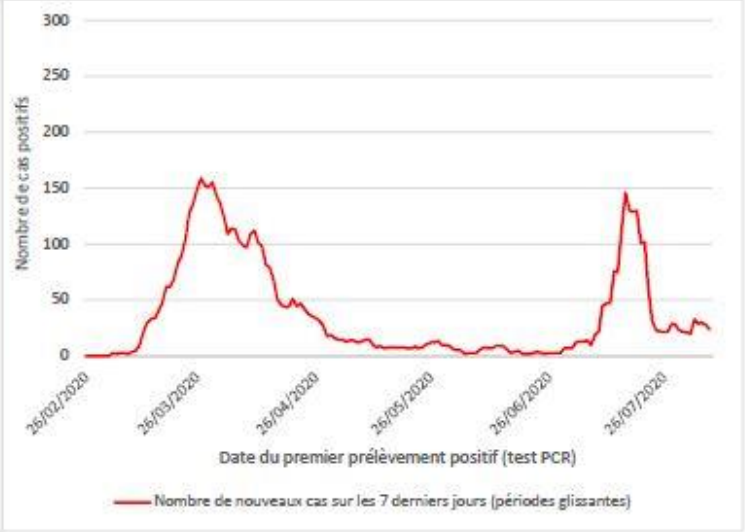
ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 07/08/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

FINISTERE

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés dans le Finistère





Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	536	59,8%
Hommes	361	40,2%
Non renseigné	*0*	*0,0%*
Total	**897**	**100,0%**

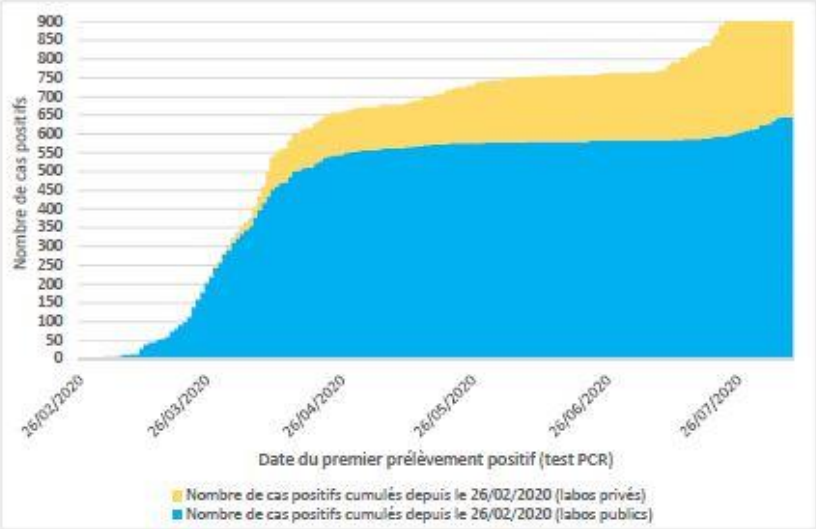
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	27	1,7%	23	1,1%	50	1,3%
De 18 à 39 ans	98	6,0%	191	8,8%	289	7,6%
De 40 à 64 ans	135	8,3%	206	9,5%	341	9,0%
De 65 à 74 ans	50	3,1%	37	1,7%	87	2,3%
75 ans ou plus	51	3,1%	79	3,7%	130	3,4%
Total	**361**	**22,1%**	**536**	**24,8%**	**897**	**23,6%**

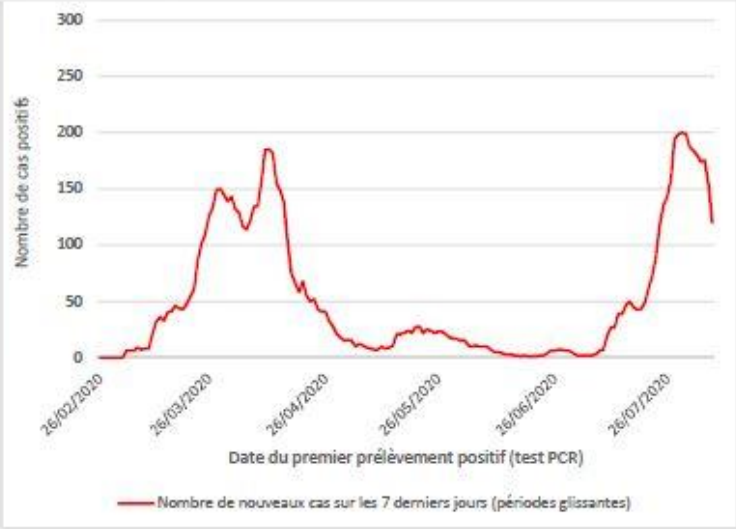
ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 07/08/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

ILLE-ET-VILAINE

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés en Ille-et-Vilaine





Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	686	54,2%
Hommes	579	45,8%
Non renseigné	*0*	*0,0%*
Total	**1 265**	**100,0%**

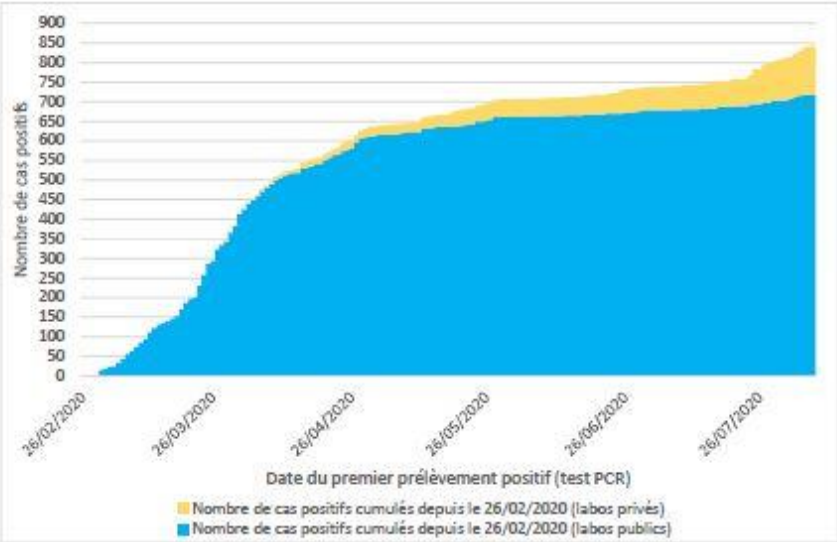
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	46	2,8%	47	2,2%	93	2,4%
De 18 à 39 ans	225	13,8%	274	12,7%	499	13,1%
De 40 à 64 ans	175	10,7%	218	10,1%	393	10,4%
De 65 à 74 ans	52	3,2%	31	1,4%	83	2,2%
75 ans ou plus	81	5,0%	116	5,4%	197	5,2%
Total	**579**	**35,5%**	**686**	**31,7%**	**1 265**	**33,3%**

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 07/08/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

MORBIHAN

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés dans le Morbihan





Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	486	57,7%
Hommes	356	42,3%
Non renseigné	*0*	*0,0%*
Total	**842**	**100,0%**

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	15	0,9%	17	0,8%	32	0,8%
De 18 à 39 ans	71	4,4%	122	5,6%	193	5,1%
De 40 à 64 ans	95	5,8%	155	7,2%	250	6,6%
De 65 à 74 ans	73	4,5%	54	2,5%	127	3,3%
75 ans ou plus	102	6,3%	138	6,4%	240	6,3%
Total	**356**	**21,8%**	**486**	**22,5%**	**842**	**22,2%**